Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201644-20260709-2026_7_1_1-DE

Pédernec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEDERNEC

Séance du jeudi 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de juillet, à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien LE PESSOT, Maire de PÉDERNEC

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Procurations	1

Présents : LE PESSOT Damien, BODILIS Tiphen, QUEMENER Sandra, LE ROUX Gildas, BALDINHO Christine, LE PEUCH Pascal, MADIGOU Patricia, FEUVRIER, Jacqueline, LE BLEVENNEC Patrick, RIOU Stéphane, CARVENNEC Eveline, LE MERRER Gwenola, GUELLEC Gisèle, FINETTI Alexandre, de GUILLEBON Michel-Marie, RANNOU Hervé, TANGUY Fanny, LE BIHAN Matthieu

Absents : LE GAC Vincent (procuration à LE PESSOT Damien)

Michel-Marie de GUILLEBON a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 3 juillet 2026
Date d'affichage : 3 juillet 2026

2026.7.1.1 Budget principal : décision modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif 2026, certains crédits obligatoires n'ont pas été inscrits ou nécessitent un ajustement.

Il convient notamment de prévoir les crédits nécessaires à la constitution d'une provision pour créances douteuses, à l'inscription des crédits relatifs aux amortissements de certaines immobilisations ainsi qu'à l'acquisition d'un séparateur de boues destiné aux services techniques.

Ces ajustements sont réalisés par décision modificative sans incidence sur l'équilibre général du budget.

Monsieur le Maire présente ci-dessous la décision modificative n°1 :

Section de fonctionnement

ART.	OBJET	MONTANT INITIAL	NOUVEAU MONTANT	MODIFICATION
777 *(recettes)*	Quote-part des subventions d'investissement transférée	9 960,00 €	19 920,00 €	+ 9 960,00 €
73118 *(recettes)*	Autres contributions directes	0,00 €	555,00 €	+ 555,00 €
023	Virement à la section	216 879,40 €	227 379,40 €	+ 10 500,00 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201644-20260709-2026_7_1_1-DE

(dépenses)	d'investissement			
681 *(dépenses)*	Dotations aux provisions pour dépréciations	0,00 €	15,00 €	+ 15,00 €
TOTAL *(dépenses – recettes)*				0,00 €

Section d'investissement

ART.	OBJET	MONTANT INITIAL	NOUVEAU MONTANT	MODIFICATION
021 *(recettes)*	Virement de la section de fonctionnement	216 879,40 €	227 379,40 €	+ 10 500,00 €
001 *(recettes)*	Excédent reporté	163 680,95 €	167 140,95 €	+ 3 460,00 €
139 *(dépenses)*	Amortissement des subventions d'équipement	9 960,00 €	19 920,00 €	+ 9 960,00 €
2188 *(dépenses)*	Acquisition d'un séparateur de boues	0,00 €	4 000,00 €	+ 4 000,00 €
TOTAL *(dépenses – recettes)*				0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée en annexe.

Fait et délibéré à Pédernec le 9 juillet 2026,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
Damien LE PESSOT

MAIRIE DE PEDERNEC
22590 (Côtes-d'Armor)

Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr